

Intervention de la Fédération Nationale des SAMU Sociaux

CNLE – groupe de travail « Accompagnement et Insertion »

Le 15/04/2021

.....
Bonjour à tous,

Mon intervention devant vous aujourd'hui est la raison de notre choix de participer à ce groupe de travail, « accompagnement et insertion », et non aux deux autres groupes, dont le Logement où tout le monde nous attendait.

Je vais vous présenter d'abord en quelques mots, la Fédération Nationale des SAMU Sociaux.

Créé en 2001, la Fédération regroupe aujourd'hui 260 adhérents (dont le SAMU social de Paris, les équipes de la Croix Rouge et de l'Ordre de Malte), qui se nomment soit SAMU Social, soit Maraudes, qui exercent des missions de veille sociale sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'Outre-Mer. Ces équipes vont à la rencontre des personnes sans-abri dans la rue ou sur leur lieu de vie. Ces équipes sont essentielles, elles sont le socle de l'accompagnement dans un parcours de réinsertion. Pour exercer nos missions, nous avons 3 piliers : la dignité, la solidarité, et la citoyenneté. Et si nous revenons à notre thème de notre groupe « accompagnement et insertion », il ne faut surtout pas oublier ces 3 principes. Ils nous engagent à une éthique d'intervention, de conception d'un modèle qui n'exclue personne.

Effectivement, à la FNSS nous sommes partis du constat (ou peut-être d'une impression) que dès que l'on parle d'insertion en France, ce n'est pas pour nos publics, celui de la Fédération Nationale des SAMU Sociaux. Le terme d'insertion est très peu utilisé quand on parle de personnes Sans-Abri. Tout au long de mon intervention, j'utiliserai ce terme de personnes Sans-Abri qui regroupe exclusivement les personnes à la rue (ou en voiture, ou squat ou bidonville), alors que le terme de personnes Sans Domicile Fixe regroupe aussi toutes les personnes hébergées dans les structures de l'AHI. Car oui, il me tenait à cœur de vous parler de ceux dont ne parle que très peu, des invisibles, de ceux qui ne demandent plus rien. C'est une frange de la population dont on n'entend parler habituellement que pour des raisons d'ordre public (évacuation de campement) ou fonction du thermomètre (grand froid ou

canicule) ou fonction de l'actualité, lors par exemple, de crises sanitaires comme celle que nous traversons aujourd'hui.

La question à laquelle, j'ai à répondre est : quel accompagnement vers l'insertion pour les personnes sans-abri ?

Pour y répondre, je vais m'appuyer sur les résultats de l'enquête nationale des maraudes effectuée les 14 et 15 Janvier derniers, et dont vous allez avoir la primeur des premiers résultats aujourd'hui. Pour information, vous trouverez ceux de l'an dernier sur notre site internet (dont je crois que l'on vous a transmis le lien). Cette enquête porte cette année sur 755 ménages et a été rempli par 71 équipes de maraudes. Elle donne une photographie « qualitative » des personnes sans-abri. Elle n'a pas les mêmes objectifs que les enquêtes INSEE. La dernière date de 2012, ce qui est significatif car une nouvelle et d'étude est nécessaire aujourd'hui en complément d'autres études telles que la nôtre afin d'avoir une photographie de l'état du sans-abrisme en France, étape préalable au bon pilotage des politiques publique de l'insertion et du niveau d'investissement nécessaire dans l'accompagnement des publics). Parallèlement, il va être mis en place en Juin 2021 celles des nuits de la solidarité (dont celle de Paris s'est déroulée dernièrement alors qu'une autre va être déployée et coordonnée par la DIHAL sur une douzaine de villes de province en Juin). Notre mission première à la Fédération est la veille sociale pour mieux comprendre les besoins de nos publics et pouvoir écrire des plaidoyers argumentés pour faire bouger les lignes au point de vue national.

Alors, quels sont les résultats de cette enquête nationale qui vont nous permettre d'identifier des leviers pour améliorer l'accompagnement vers l'insertion des personnes sans-abri ?

1/ Caractéristiques de la population et proposition de leviers

- 87% des ménages rencontrés sont déjà connus des maraudes : ils ne sont donc pas si invisibles alors que 54% d'entre eux sont à la rue depuis plus de 3 ans ! Notre méthode d'intervention « d'aller-vers » décrit dans notre référentiel des bonnes pratiques de maraudes, est la méthode d'intervention pour rencontrer ces publics. Si je me mets à rêver, je pourrai dire « et si on créait des **équipes mobiles de services publics de droit commun, hors les murs**, qui accompagneraient les maraudes ? » Mais revenons à la

réalité. On pourrait tout du moins remettre en place ce qui a déjà marché. Je vais vous parler d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître, à la création de la CMU, j'ai connu des équipes de la CPAM qui venaient au SAMU Social ouvrir des droits aux personnes Pourquoi ne pas ré-essayer ?

Qui sont-ils ? Des hommes isolés à 80%. Il faut noter une baisse significative des femmes et des familles cette année, ce qui est sans en douter, un bel impact des mesures extraordinaires déployées pendant la crise avec l'ouverture de plus de 40 000 places supplémentaires (places plan hiver 2019-2020, places exceptionnelles Covid 19 et places plan hiver 2020-2021) Comme quoi Un autre point important : Leur santé reste très précaire. Or nous savons que cette dimension est très importante dans le cadre de l'insertion. Entre parenthèse, ce chiffre est d'autant plus inquiétant que la grande majorité des équipes de maraudes ne sont pas « équipées » en compétences paramédicales ou médicales. Toutefois, nous assistons dans certaines régions au développement des équipes mobiles des Permanence d'Accès aux Soins et de Santé : il faudrait les développer partout en France ou renforcer les équipes de maraudes de soignants car là encore, **l'aller-vers soignant** peut être le meilleur levier . Il en va de même pour la santé psychique. Plus des 2/3 des équipes (70%) déplorent un manque d'accès à la santé psychologique alors que seulement 7% d'entre-elles possèdent ces compétences et que près d'1 personne sans-abri sur 2 (45%) rencontrée lors de l'étude souffre de troubles psy. Nous savons que tout processus d'insertion doit s'appuyer sur un état de santé stabilisé pour permettre à la personne d'être réellement actrice de son projet.

2/ Le Non-recours et les leviers pour y remédier

Cette question est centrale : plus de la moitié des personnes rencontrées n'ont jamais recours au 115 alors que c'est l'indicateur principal de pilotage des politiques publiques : nombre d'appels, nombre de demandes non pourvues... toutes ces personnes n'apparaissent pas dans les radars de l'Etat. Ils n'apparaissent que s'ils sont regroupés en campement ou en squat, regroupements qui les rendent visibles. Autrement, ils sont hors des radars et qui dit hors des radars, dit hors des politiques publiques.

Ce point est renforcé par l'autre chiffre significatif : les ¾ des personnes rencontrées (72%) n'ont pas de demande au Service Intégré d'Accueil et d'Insertion, principal outil du dispositif d'insertion pour ces publics.

Cette question de non recours est donc centrale. Nous avons identifié 2 indicateurs sur lesquels, il faut travailler pour établir des leviers :

- **L'indicateur du temps passé à la rue** : plus une personne reste à la rue, plus le non recours est important. On assiste à une bascule dès les 6 premiers mois. En gros, une personne qui reste plus de 6 mois à la rue, rentrera dans le non recours, et la question de l'insertion sera d'autant plus complexe après. Or, dans l'enquête de cette année, 75% des personnes à la rue étaient à la rue depuis plus d'un an (54% depuis plus de 3 ans) et seuls 17% d'entre eux ont été hébergés la veille. Ainsi, il faut que l'accompagnement intervienne rapidement après la perte de logement ou d'hébergement. Seule une présence renforcée des équipes de maraudes tout au long de l'année (et non pas qu'en période hivernale ou de crise sanitaire) pourrait permettre ce repérage rapide des nouvelles personnes : la question de la **pérennisation des équipes de maraudes** reste le seul levier de « prévention du non-recours » pour pallier l'impact du temps à la rue sur le non-recours.
- **La question du téléphone portable est centrale** :
 - Avec la disparition des cabines téléphoniques, le téléphone portable est le seul moyen pour avoir accès au 115 (numéro d'appel gratuit)
 - Or notre enquête montre que le taux d'équipement des personnes les plus âgées est beaucoup moins élevé que dans le reste de notre population d'étude et qu'ils ont d'autant plus de difficultés à effectuer des démarches par téléphone... La fracture téléphonique est donc un point essentiel de l'insertion des publics sans-abri ... et nous ne parlons pas de la fracture numérique. Comment y remédier ? Sensibiliser les équipes de maraudes « citoyennes » afin qu'elles s'équipent de téléphones pour que les personnes appellent avec elles ; on peut aussi citer les actions de l'association de La Cloche qui a un réseau de commerçants qui mettent à disposition leur téléphone...

Un autre levier de lutte contre le non-recours mais aussi de permettre l'insertion de toutes et tous, c'est d'accepter la personne telle qu'elle est et d'adapter les dispositifs en fonction de, et non l'inverse. L'exemple des animaux domestiques est assez révélateur et, à ce titre.

L'étude nous amène à une préconisation évidente sur ce sujet puisque 13% des ménages rencontrés possèdent un animal domestique :

Adapter/ouvrir les centres d'hébergement aux animaux domestiques. En effet, les personnes accompagnées d'animaux domestiques ont plus de difficultés à être hébergées. En cause, l'interdiction des animaux domestiques dans certains dispositifs, quand bien même leur accueil serait possible. Les animaux domestiques ne devraient pas être un facteur d'exclusion des ménages, qui rompt le lien de confiance, fil rouge de 'accompagnement et donc de l'insertion

3/ Les impacts de la crise sanitaire et les enjeux pour les mois à venir

Neuf mois après le début de la crise sanitaire, déjà 8% des personnes rencontrées disent que la crise sanitaire est la cause de leur mise à la rue. Ce chiffre est inquiétant. 45% d'entre eux disent qu'ils ont perdu leur emploi à cause de cette même crise. Sur cette population, les profils ne sont pas les mêmes : plus jeunes, meilleur état de santé, plus dans la demande, mieux équipés en portable. Toutefois, l'inquiétude est renforcée car même s'ils sont mieux équipés pour avoir accès au 115, leur relation au 115 reste similaire à notre population générale. Ils disent ne pas souhaiter avoir de contact avec le 115.

À l'aune de ces résultats, nous pourrions nous questionner sur l'outil, lui-même, qu'est le 115. Pour rappel, le 115 a été créé comme un outil de gestion de l'offre et de la demande. Aujourd'hui, nous assistons au regroupement du 115 et du SIAO pour valoriser la question de parcours. Ce qui peut être un bon principe. Toutefois, au regard des résultats de cette enquête, nous pouvons nous interroger sur comment faire évoluer cet outil de gestion en outil d'accompagnement vers l'insertion

Pour moi, l'un des enjeux de notre groupe est là. Nous pourrions par exemple, ouvrir des permanences d'accueil au 115/SIAO pour permettre l'enregistrement de la demande à celles et ceux qui sont en situation de non-recours mais qui sont en demande. Il nous faut stopper la dématérialisation à tout va du travail social, qui ne peut s'exercer que dans un cadre humain et relationnel, dématérialisation

Au moment du développement des mesures du logement d'abord, de la mise en place du service public de la rue au logement, nous serons peut-être les acteurs ou les auteurs de cette transformation. J'en fais le vœu.

Je vous remercie pour votre attention.